

02.07.2020 – 10:00 Uhr

Swisspower demande un modèle de financement durable pour la production d'électricité renouvelable ainsi que des objectifs pour toutes les sources d'énergie

Berne (ots) -

Swisspower salue l'impulsion donnée par le Conseil fédéral concernant la révision de la Loi sur l'énergie. Les objectifs contraignants ne doivent cependant pas uniquement s'appliquer à l'électricité renouvelable mais aussi à la chaleur, aux gaz et carburants renouvelables. Pour la production d'électricité renouvelable, un modèle de financement proche du marché est nécessaire offrant aux investisseurs à la fois une planification à long terme et une sécurité juridique et garantissant la sécurité de l'approvisionnement lors des périodes plus critiques. Pour les nouvelles grandes installations de production, Swisspower demande donc des enchères associées à des primes de marché flottantes.

Swisspower salue l'intention du Conseil fédéral de fixer des valeurs cibles contraignantes pour le développement de la production d'énergie renouvelable. La trajectoire doit être alignée sur les perspectives énergétiques révisées et sur l'objectif de zéro émission nette du Conseil fédéral. " Des objectifs contraignants sont nécessaires pour fixer la part des énergies renouvelables dans les secteurs chauffage, gaz et transport " déclare Ronny Kaufmann, CEO de Swisspower. Une vision isolée de l'électricité ignore le fait que la seule électrification des secteurs du chauffage et du transport entraînera une augmentation supplémentaire de la demande en électricité, surtout pendant les mois d'hiver. Il est donc d'autant plus important d'utiliser la chaleur renouvelable (chauffage urbain, gaz renouvelables), d'une part, et de promouvoir la production d'électricité renouvelable en hiver de manière ciblée, d'autre part, par exemple dans les installations CCF.

Primes de marché flottantes au lieu de contributions d'investissement

Swisspower se félicite de la proposition du Conseil fédéral de lancer des appels d'offres pour les grandes installations qui produisent de l'électricité renouvelable. Toutefois, de telles enchères devraient être organisées pour toutes les technologies, et pas seulement pour les installations photovoltaïques. En outre, le gagnant d'une enchère ne devrait pas recevoir une contribution d'investissement unique, mais une prime de marché flottante. Cette dernière permet d'obtenir un meilleur rapport coût/efficacité car, premièrement, elle ne rétribue que l'énergie effectivement fournie et, deuxièmement, elle ne coûte à la collectivité que si le prix de marché est inférieur aux coûts de revient offerts. De plus, grâce à la prime de marché flottante la production d'électricité en hiver peut être encouragée de manière plus ciblée en rétribuant mieux l'électricité effectivement produite en hiver.

Pas d'ouverture de marché sans un modèle de financement durable

Dans sa prise de position, Swisspower attire en outre l'attention du Conseil fédéral sur le fait que la révision de la Loi sur l'énergie est étroitement liée à la révision de la Loi sur l'approvisionnement en électricité. Par conséquent, l'alliance des services industriels demande une coordination politique entre les deux sujets.

Contact:

Jan Flückiger
Directeur des affaires publiques et de la communication
Swisspower SA
Tél. +41 (0)79 440 71 25
jan.flueckiger@swisspower.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004643/100851030> abgerufen werden.